

DECLARATION DU 20 JUIN 2008

CAPA HORS CLASSE – REVISION D’AFFECTATION – REVISION NOTATION

Puisque cette CAPA aborde plusieurs points, le SNETAA Eil tient à exprimer un avis sur chacun.

- Concernant l'accès à la Hors Classe, et nous considérons que c'est un grade de promotions pour tous, nous contestons les nouvelles modalités de "méritocratie" qui se sont installées et qui privent une importante partie des collègues d'un débouché de fin de carrière que nous souhaitons voir arriver à l'indice 821. C'est un cadre de désespérance qui s'installe! Faire d'une promotion un système aléatoire où l'arbitraire devient le principe de gestion n'est pas supportable! Et pour en arriver à la caricature on peut se gausser du 5% du Recteur qui est l'extrême aléatoire mais nous savons que le tribunal administratif a statué en estimant que ce qui se fait ne correspond pas à la nécessité de l'examen de la "valeur professionnelle" pour chacun. A ce sujet, de nombreux contentieux ne vont pas manquer de se développer, et vous le savez. Donc, le SNETAA Eil demande que les modalités d'accès à cette promotion soient revues, non pas avec des dizaines de règles différentes d'accès mais dans un cadre national très précis. Et pour le détail contestable nous observons, ce qui nous semble lamentable, les graves différences pour nos collègues selon qu'ils exercent dans tel ou tel établissement et sous la férule de tel ou tel inspecteur ! Nous nommons cela le principe de la triple peine: notation, rythme d'avancement, échelon où les différences attestées existe; tout cela n'est pas juste ! Et le rectorat en rajoute en ne retenant pas l'ancienneté totale dans le 11e échelon ! La roulette russe c'est la mort au bout, la hors classe actuelle c'est la mort d'une carrière complète.

- En matière de révisions de notes, et vous connaissez nos déclarations depuis des décennies, le SNETAA tient au respect de la grille qui, dans l'académie de Paris, malgré les multiples réunions des élus des PLP avec les différents responsables de ce rectorat, n'est pas encore respectée par certains chefs d'établissements et inspecteurs. Et nous estimons tout à fait justifié que certains de nos collègues n'acceptent pas de supporter l'insupportable qui peut ralentir leur carrière. Comme les règles statutaires le permettent encore nous voulons que ces examens de révisions de notes soient étudiés très sérieusement.

- Concernant les révisions d'affectations, nous demandons que toutes les possibilités existantes permettent des modifications. Mais nous continuons à contester et à vous demander des modifications pour que des collègues ne soient pas contraints à se retrouver en complément de service ailleurs alors les heures existent dans la discipline dans l'établissement comme nous vous avons donné un exemple parmi d'autres (lors de la CAPA pour le mouvement INTRA) au sujet du LP Brassai 15e en Arts Appliqués, où nous attendons que de tels erreurs de votre part soient corrigées.

Pour d'autres sujets nous ne nous exprimerons pas puisqu'ils ne sont pas à l'ordre du jour.

